

AKTIF SPORT – Samuel LUGNIER
-
CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

ARTICLE 1 : INFORMATIONS LEGALES

Monsieur Samuel LUGNIER (ci-après le « **Prestataire** »), né le 04/12/1989 à Vitry-le-François, de nationalité française, ayant fixé son domicile professionnel au 77 rue de raguse - appt 14 - 34000 MONTPELLIER, immatriculé sous le numéro SIREN 821 148 251 00019 ;

Contact :

Courrier : 77 rue de raguse appt 14 - 34000 MONTPELLIER_

E-mail : samlugnier6@gmail.com

Téléphone : +33 6 73 24 77 10

Assureur : FNMNS, 13 rue Jean Moulin_54510 TOMBLAINE

Numéro de police d'assurance : 70354

Territoire couvert : **France**

Contact : [FNMNS, 13 rue Jean Moulin_54510 TOMBLAINE]

ARTICLE 2 : APPLICATION ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de prestations de services (ci-après « **Conditions Générales** »), s'appliquent, sans restriction ni réserve à toutes les commandes de prestations de services (ci-après « **les Prestations** ») passées par un client professionnel ou consommateur (ci-après le « **Client** ») et déterminent les conditions contractuelles applicables à la fourniture de prestations de services proposées par le Prestataire à ses Clients, quelles que soient les clauses pouvant figurer dans les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute commande. Le choix et la commande d'une Prestation est de la seule responsabilité du Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales et les avoir acceptées sans réserve avant de passer commande :

- **en retournant le devis émis par le Prestataire, daté, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord », pour les prestations faisant l'objet d'un tel devis ;**
- **en cochant la case confirmant (i) sa prise de connaissance des présentes Conditions Générales et (ii) leur acceptation, pour les prestations commandées sur le site internet aktif-sport.fr (le « Site »), avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.**

Ces Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à la commande du Client est celle en vigueur au jour de l'acceptation du devis par le Client.

Si le Client repasse par la suite une commande directement auprès du Prestataire, sans passer par le Site ou un devis écrit (*exemple : commande d'une nouvelle séance directement sur la plage, à l'issue d'une séance*), il est convenu entre les parties que cette commande sera également régie par les présentes Conditions Générales.

ARTICLE 3 : PRESTATIONS PROPOSEES PAR LE PRESTATAIRE

3.1 Offre du Prestataire

Le Prestataire est une entreprise individuelle ayant une activité d'organisation d'activités sportives encadrées, de renforcement musculaire et coaching, dans un cadre naturel et principalement en mer.

A ce titre, il propose notamment à ses Clients, en France et à l'étranger, les prestations suivantes :

- marche aquatique en mer ;
- aquagym en mer ;
- natation en mer ; à domicile
- coaching à domicile
- aktirun (renforcement musculaire et entraînement au running) ;
- encadrement de cours / surveillance / animation en milieu aquatique ;
- l'organisation d'activités sportives dans le cadre de séjours de longue durée (les « **Séjours** »).

(ci-après ensemble les « **Prestations** »).

Ces Prestations peuvent, à la demande du Client, être réalisées en une seule fois ou sous la forme d'abonnements (formules pour assister à plusieurs séances, ou formule « illimitée » sur une période temporelle donnée).

3.2 Caractéristiques des Prestations

Les caractéristiques des Prestations sont décrites :

- sur le devis remis par le Prestataire au Client, pour les prestations acceptées par devis (principalement les Séjours). Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute acceptation du devis afin d'en connaître les particularités et les délais et modalités de réalisation.
- Sur le site internet, pour les Prestations commandées sur le site internet.

Concernant la Prestation « Formule Duo », il est expressément convenu entre les parties que le Client et son accompagnant doivent être en concubinage ou de la même famille afin de bénéficier de cette formule. Dans le cas contraire, la Prestation pourra être annulée unilatéralement et de plein droit par le Prestataire, avec un remboursement du prix payé dans les trente (30) jours calendaires.

Les Prestations ne sont proposées par le Prestataire qu'aux Clients âgés d'au moins 16 ans. Par les présentes, le Client déclare expressément et sans réserve être âgé d'au moins 16 ans. Dans le cas contraire, la Prestation pourra être annulée unilatéralement et de plein droit par le Prestataire, avec un remboursement du prix payé dans les trente (30) jours calendaires.

Le service clientèle est joignable aux coordonnées de contact visées en Article 1 pour donner, par mail ou par téléphone, tout conseil nécessaire. Toutefois, le Client est seul responsable du choix de ses commandes. Lors de la souscription d'une Prestation, il appartient au Client de s'assurer que celle-ci est conforme à ses besoins, à son état de santé et à ses disponibilités.

Il est expressément convenu entre les parties, et accepté par le Client, que le Prestataire sera en droit de sous-traiter tout ou partie de l'exécution de la Prestation à toute personne qualifiée choisie par ses soins, sans incidence sur la validité ou les conditions de la commande.

Sauf conditions particulières contraires, les Prestations sont strictement personnelles et ne seront exécutées qu'au bénéfice du Client ayant passé la commande et consenti aux présentes Conditions Générales. Le Client s'engage expressément et sans réserve, à titre d'obligation de résultat, à ne pas faire bénéficier sa commande à une personne tierce, le Prestataire se réservant le droit de refuser à cette dernière tout accès aux Prestations et déclinant toute responsabilité dans l'hypothèse où elle assisterait aux séances.

ARTICLE 4 : MODALITE DE PASSATION DE COMMANDE D'UNE PRESTATION

4.1 Passation d'une commande de Prestation – Confirmation de commande

Prestations sur devis :

Le Client sollicite, par mail ou par téléphone, le Prestataire en vue de la passation d'une commande.

La commande fait l'objet d'un devis émis par le Prestataire et adressé par mail au Client ou remis en mains propres.

Le devis est établi pour une durée limitée. Il doit être accepté et régularisé par le Client, dans le délai précisé, accompagné des Conditions Générales, elles-mêmes régularisées, et le cas échéant, encaissement du montant de l'acompte prévu, avant réalisation de la Prestation. Le devis devra être daté, signé par le Client et revêtu de la mention « Bon pour accord », ce qui vaut confirmation de la commande.

Sous réserve des stipulations applicables aux contrats conclus hors établissement et à distance par des Clients ayant la qualité de consommateurs (droit de rétractation), la confirmation de la commande exprime l'acceptation définitive du Client sur les prix et caractéristiques des Prestations choisies par lui. Cela vaut engagement ferme et définitif et acceptation des Conditions Générales.

Prestation commandée sur le site internet :

Toute commande sur le Site du Prestataire peut se faire par le Client après une inscription préalable sur le Site. La commande est confirmée par le Client par le « double clic ». Le « double clic » constitue une signature électronique d'une valeur équivalente entre le Client et le professionnel à une signature manuscrite.

Procédure :

1. Consulter les Prestations proposées sur le Site.
2. Choisir la Prestation.
3. Créer un compte client en suivant les indications qui s'affichent à l'écran. Tous les champs obligatoires doivent être remplis pour finaliser l'éventuelle création d'un compte client et les commandes.
4. Pour toutes difficultés rencontrées ou pour toutes interrogations, il est possible de contacter par téléphone ou par mail le service clientèle du Prestataire.
5. Acceptation des Conditions Générales en cochant la case y afférente.
6. Préalablement à la confirmation de la commande, vérification du contenu de cette dernière ainsi que de son prix total et correction des éventuelles erreurs qui auraient pu intervenir (1^{er} clic).
7. Validation de la commande (2^{ème} clic). Cliquer sur le bouton « Payer ».
8. Redirection vers la plateforme de paiement sécurisé.
9. Paiement de la commande par carte bancaire (Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues).
10. Réception d'un courrier électronique de confirmation de la commande récapitulant cette dernière, et de la facture acquittée.

Sous réserve des stipulations applicables aux contrats conclus hors établissement et à distance par des Clients ayant la qualité de consommateurs (droit de rétractation), la confirmation de la commande exprime l'acceptation définitive du Client sur les prix et caractéristiques des Prestations choisies par lui. Cela vaut engagement ferme et définitif et acceptation des Conditions Générales.

4.2 Preuve de la commande

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de l'entreprise dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part du Prestataire, les données conservées dans son système d'information ont force probante quant aux commandes passées par le Client.

4.3 Modification de la commande

Sous réserve des stipulations applicables aux contrats conclus hors établissement et à distance par des Clients ayant la qualité de consommateurs (droit de rétractation), les commandes étant définitives et irrévocables, toute demande de modification du service commandé par le Client doit être soumise à l'acceptation du Prestataire.

En cas de modification ou d'adjonction de Prestations, le prix sera modifié en conséquence et un nouveau devis sera établi, lequel devra être accepté par le Client (dans les conditions de l'article 4.1).

4.4 Annulation de la commande

SOUS RESERVE DES STIPULATIONS APPLICABLES AUX CONTRATS CONCLUS HORS ETABLISSEMENT ET A DISTANCE PAR DES CONSOMMATEURS (DROIT DE RETRACTATION), en cas d'annulation de la commande :

- par le Client après sa validation, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure ou une raison de santé grave empêchant la pratique d'une activité sportive et attestée par un certificat médical :
 - pour les prestations commandées sur devis (principalement les Séjours) :
 - l'acompte payé à la commande sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement, si l'annulation intervient moins de 72 heures à l'avance ;
 - l'acompte payé à la commande sera remboursé au Client dans les trente (30) jours calendaires, si l'annulation intervient plus de 72 heures à l'avance.
 - pour les prestations commandées sur le site internet et payées intégralement à la commande :
 - pour une prestation ponctuelle, aucun remboursement ne sera effectué si l'annulation intervient moins de 24 heures avant la séance. Si l'annulation intervient plus de 24 heures à l'avance, le prix sera remboursé dans les trente (30) jours calendaires ;
 - pour un abonnement correspondant à plusieurs séances, annulé alors qu'il reste des séances, un remboursement sera réalisé à proportion des séances restant à réaliser, dans les trente (30) jours calendaires ;
 - pour un abonnement « illimité », annulé pendant la période de validité de l'abonnement, un remboursement sera réalisé *pro rata temporis*, indépendamment du nombre de séances réalisées, dans les trente (30) jours calendaires.

- Par le Client après sa validation, pour une raison de force majeure ou de santé grave empêchant la pratique d'une activité sportive et attestée par un certificat médical, un remboursement intégral de la commande ou de l'acompte (pour les Prestations sur devis) sera réalisé, imputé le cas échéant des frais de déplacement et de préparation déjà supportés par le Prestataire et dont il justifiera le montant (principalement dans le cadre des Séjours). Le remboursement sera réalisé dans les trente (30) jours calendaires.

- Par le Prestataire, un remboursement intégral de la commande ou de l'acompte (pour les Prestations sur devis) sera réalisé, imputé le cas échéant des frais de déplacement et de préparation déjà supportés par le Prestataire et dont il justifiera le montant (principalement dans le cadre des Séjours). Le remboursement sera réalisé dans les trente (30) jours calendaires.

Il est à cet égard expressément accepté par le Client que le Prestataire pourra à tout moment annuler ou reporter tout ou partie de la Prestation, sous réserve en cas d'annulation de procéder au remboursement visé ci-avant et sans que le Client puisse demander la réparation d'un quelconque préjudice à cet égard, s'il estime souverainement que les conditions d'une exécution raisonnable de la Prestation ne sont pas réunies, notamment mais non exclusivement en raison des conditions climatiques ou environnementales, ou de l'état de santé ou émotionnel apparent du Client.

La communication d'un éventuel report ou annulation d'une séance sera réalisée par le Prestataire par mail, ou par sms, ou sur sa page Facebook, ou son site internet. Le Client doit

donc vérifier de façon diligente les canaux de communication du Prestataire afin d'être informé dans les meilleurs délais d'un tel évènement.

ARTICLE 5 : TARIFS DES PRESTATIONS

5.1 Tarifs

Les Prestations proposées par le Prestataire sont fournies aux tarifs en vigueur tels qu'indiqués sur le devis ou sur le Site. Ces prix sont exprimés Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tel qu'indiquée sur le devis ou sur le Site ; le Prestataire se réservant le droit, hors de cette période de validité, de modifier ses tarifs.

Une facture sera établie par le Prestataire et remise au Client par mail.

Les frais de connexion à internet, de télécommunications, les frais d'équipement sont à la charge exclusive du Client.

Les frais de déplacements du Prestataire (principalement dans le cadre des Séjours) sont à la charge du Client et figurent sur le devis lorsqu'ils sont raisonnablement prévisibles.

5.2 Paiement

Le paiement du prix s'effectue comme suit, sauf autres conditions particulières convenues entre les Parties.

5.2.1. Commande sur devis :

Pour les Prestations commandées sur devis (principalement les Séjours), le paiement du prix s'effectue :

- à hauteur de 30% du montant du devis accepté, sous forme d'acompte, dans les cinq (5) jours ouvrés suivant l'acceptation de ce dernier ;
- pour le reliquat, dans les trente (30) jours calendaires suivant l'émission de la facture définitive du Prestataire à l'achèvement de la mission, sauf autres conditions particulières convenues entre les Parties et notamment le paiement en plusieurs fois sans frais.

Il est précisé que toutes sommes versées d'avance sont qualifiées d'acompte.

Les moyens de paiement acceptés par le Prestataire sont les suivants :

- virements bancaires ;
- chèques.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes qui lui sont dues.

5.2.1. Commande sur le Site :

Pour les Prestations commandées sur le Site, le paiement est réalisé intégralement lors de la passation de la commande, dans le cadre de la procédure détaillée en Article 4.1 des présentes.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes qui lui sont dues.

5.3 Retard de paiement

5.3.1 Applicable aux Clients consommateurs

En cas de retard de paiement des sommes dues par le Client au-delà des délais prévus, des pénalités de retard calculées au taux légal, seront automatiquement et de plein droit acquises au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. Le Prestataire se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler les Prestations en cours.

5.3.2 Applicable aux Clients professionnels

En cas de retard de paiement des sommes dues par le Client au-delà des délais prévus, des pénalités de retard au taux de 15 % seront automatiquement et de plein droit acquises au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. Le Prestataire se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler les Prestations en cours.

De surcroît, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, par le Client de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Le Prestataire se réserve le droit de demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

5.4 Escompte – Rabais – Remise - Ristourne

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Prestataire pour paiement comptant, ou dans un délai inférieur à celui figurant aux présentes Conditions générales, ou sur la facture émise par le Prestataire.

Le Prestataire ne pratique aucun rabais, remises ou ristournes sauf conditions particulières.

ARTICLE 6 : DATE, DELAIS ET LIEUX D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le Prestataire s'engage à exécuter la Prestation à la date ou dans le délai, et au lieu convenus entre les Parties, et indiqués soit sur le devis accepté par le Client, soit sur le Site, ou au sein des conditions particulières convenues entre les Parties sur tout document écrit probant.

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée dans les cas suivants de retard, de suspension ou de report de la Prestation :

- en cas de retard, de suspension ou de report de la Prestation imputable au Client ;
- en cas de conditions climatiques et/ou environnementales qu'il estimerait dangereuses ou inadaptées pour l'exécution de la Prestation ;
- en cas de force majeure.

Dans ces deux derniers cas, il est expressément accepté par le Client que le Prestataire pourra unilatéralement reporter l'exécution de tout ou partie de la Prestation, dans un délai raisonnable.

ARTICLE 7 : DROIT DE RETRACTATION DU CLIENT CONSOMMATEUR

7.1 Délais et modalités

Pour les contrats conclus hors établissement ou à distance, le Prestataire, conformément à la réglementation en vigueur, informe le Client que lorsqu'il a la qualité de consommateur au sens de la réglementation applicable, il a la possibilité de se rétracter sans motif dans un délai de quatorze (14) jours à partir de la conclusion du contrat pour les contrats de prestation de service.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier au Prestataire sa décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Si le Client exerce son droit de rétractation par courrier électronique, le Prestataire lui adressera sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable.

7.2 Délai de remboursement

En cas de rétractation de la part du Client, le Prestataire remboursera tous les paiements reçus du Client, sans retard excessif, et en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où le Prestataire est informé de la décision de rétractation du Client.

7.3 Renonciation au droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-25 du Code de la consommation, l'exécution des Prestations peut commencer pendant le délai de rétractation si le Client en fait la demande expresse. Ainsi, le Prestataire devra recueillir sa demande expresse sur papier ou sur support durable.

Le Client sera réputé avoir demandé à renoncer à son droit de rétractation s'il commande une Prestation moins de quatorze (14) jours avant la date prévue pour son exécution (ou sa première exécution en cas d'abonnement).

Le Client qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse au Prestataire un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la Prestation convenu dans le contrat.

7.4 Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le Prestataire informe le Client qu'il ne pourra pas exercer son droit de rétractation pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

ARTICLE 8 : PROPRIETE INTELLECTUELLE – DROIT A L'IMAGE

Le droit à l'image, notamment protégé par l'article 9 du Code civil, permet d'autoriser ou de refuser la reproduction et la diffusion publique du droit à l'image d'une personne physique.

Le Client autorise le Prestataire à enregistrer et exploiter son image et sa voix dans le cadre de la promotion de son activité. Dans ce cadre, le Client consent à être photographié, filmé et enregistré.

Plus précisément, le Client autorise le Prestataire à utiliser et exploiter son image, par reproduction ou représentation de celle-ci dans le cadre d'une communication au public aux fins de promotion et de mise en valeur de l'activité du Prestataire, d'exposition de ses activités (en dehors de toute exploitation commerciale) sur son site Internet ou ses supports marketings. Cette exploitation pourra être réalisée par tous modes d'exploitation et sur tous supports de communication (site Internet, catalogue, flyers, plaquette marketing ...). Le Prestataire disposera de toute liberté dans le choix des images, du montage et des coupes éventuelles, sous réserve du respect de l'image du Client.

La présente autorisation est consentie au Prestataire pour le monde entier et pour toute la durée de protection de l'œuvre.

La présente autorisation d'exploitation est conférée à titre gratuit et sans contrepartie. Le Client renonce en conséquence à réclamer au Prestataire une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de son image ou de sa voix dans les conditions définies aux présentes.

Le Client reconnaît qu'il ne pourra prétendre disposer d'aucun droit d'auteur et/ ou d'artiste interprète sur les œuvres du fait de l'utilisation de son image par le Prestataire.

Le Client s'engage par ailleurs expressément et sans réserve à titre d'obligation de résultat, auprès du Prestataire, à obtenir le consentement express, sans réserve, préalable et écrit de l'ensemble de ses mandataires, préposés et tout sous-traitant, prestataire ou personne quelconque recrutée ou sollicitée par ses soins concernés pour l'utilisation par le Prestataire de leur image et de leur voix dans les conditions évoquées aux présentes.

ARTICLE 9 : TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Le traitement informatisé des données personnelles recueillies a pour finalité :

- La réponse aux sollicitations et aux demandes d'informations des Clients sur les services offerts par le Prestataire ;
- L'établissement de devis ;
- L'exécution et la facturation des Prestations ;
- L'exécution, le traitement, la gestion et le paiement des commandes ;
- La communication avec le Client concernant sa commande ;
- La gestion des demandes de droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, d'effacement, de retrait, de définir des directives sur l'utilisation de ses données après sa mort ;
- Le recouvrement de créance et l'exercice de tout droit en justice par le Prestataire...

Ces données ne seront pas transférées vers un Etat non membre de l'Union Européenne.

Le Responsable de Traitement est le Prestataire.

Conformément aux dispositions du Règlement n°2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose :

- d'un droit d'accès à ses données : le Client a le droit d'obtenir la confirmation que ses données sont traitées ou non ainsi que la communication d'une copie de ses données et des informations relatives aux caractéristiques du traitement réalisé par le Responsable de Traitement sur ces données ;
- d'un droit à la rectification des informations inexacts et des données incomplètes ;
- d'un droit à l'effacement des données qui ne sont plus nécessaires au traitement, d'un droit de retirer son consentement au traitement, d'un droit d'opposition au traitement de ses données lorsqu'il n'existe pas de motifs légitimes et impérieux justifiant le traitement, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale ;
- d'un droit à la limitation du traitement en cas d'inexactitude des données pendant le temps de leur vérification, ou lorsqu'elles ne sont plus nécessaires qu'à l'exercice d'un droit en justice ;
- d'un droit à la portabilité de ses données, afin de demander la transmission à un autre responsable des données fournies avec son consentement ou à l'occasion de la conclusion du contrat ;
- d'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé produisant des effets juridiques significatifs le concernant ;
- d'un droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès.

Le Client peut exercer ses droits à tout moment auprès du Responsable de Traitement :

- Par courrier postal à l'adresse suivante : lugnier samuel 77 rue de raguse - 34000 MONTPELLIER__
- Par courriel à l'adresse suivante : samlugnier6@gmail.com

Le Client devra préciser dans sa demande ses noms, prénoms, adresse e-mail ou adresse postale à laquelle il souhaite que la réponse du Responsable de Traitement lui parvienne.

Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter toute demande frauduleuse, cette demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Après traitement de la demande ce justificatif sera détruit. Conformément à la loi, cette demande recevra une réponse dans un délai d'un mois suivant son dépôt.

Enfin, le Client dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité de contrôle compétente dans son Etat de résidence.

Le Client peut réaliser cette réclamation auprès de la CNIL française :

- Par courrier postal à l'adresse suivante :
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07
- Par téléphone au 01 53 73 22 22 (du lundi au jeudi de 9h à 18h30 / le vendredi de 9h à 18h) ;
- Par fax au 01 53 73 22 00 ;
- Via le site internet de la CNIL à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE - GARANTIE

Le Prestataire fera toutes diligences et apportera tous les soins nécessaires à la bonne exécution de ses Prestations. En tout état de cause, il est responsable de l'exécution du contrat dans les conditions de droit commun. Il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

S'agissant de la pratique d'activités physiques et sportives, le Prestataire rappelle qu'il n'est tenu que d'une obligation de sécurité de moyens, et fournit à ce titre aux Clients :

- un encadrement humain qualifié et diplômé pour la réalisation des Prestations, et notamment des activités physiques terrestres et en milieu aquatique ;
- des conseils, sur le Site, sur la tenue et les équipements à apporter dans le cadre des Prestations pour une exécution et une sécurité optimale. Le Client s'engage ainsi à se rendre aux séances avec un matériel adéquat ;
- un « règlement intérieur » relatif aux bonnes pratiques dans le cadre des Prestations, communiqué par mail au Client ;
- des conseils de sécurité, préalablement et pendant l'exécution des Prestations ;
- de manière générale dans le cadre de son obligation de prudence et de diligence, tous les moyens en son pouvoir pour garantir la sécurité au cours des activités sportives.

Le Prestataire conseille par ailleurs expressément au Client :

- d'obtenir et de lui présenter un certificat médical confirmant son aptitude à l'activité sportive concernée.

A défaut de présenter au Prestataire un tel certificat médical, le Client déclare expressément et sans réserve à ce dernier qu'il ne souffre d'aucune maladie, notamment cardiaque ou respiratoire ou inaptitude physique quelconque, de nature à l'empêcher de

pratiquer les activités physiques correspondant aux Prestations en toute sécurité, et de manière générale qu'il est en bonne santé et apte à la pratique des activités aquatiques en mer et à la gym adaptée sur le sable ;

- de souscrire, si tel n'est pas déjà le cas, à une assurance de personnes couvrant les dommages corporels, ainsi que tout dommage qu'il pourrait causer à des tiers dans le cadre des séances.

Le Prestataire, dans ce cadre, rappelle que le Client commandant la Prestation et se rendant à l'activité physique et sportive concernée accepte par avance, pleinement et souverainement, l'intégralité des risques inhérents à une telle activité, notamment en termes de dommages corporels directs ou indirects, de sorte que la responsabilité du Prestataire ne saurait en aucun cas être engagée à cet égard s'il n'est pas établi avec la plus absolue certitude qu'il a gravement manqué à son obligation de sécurité de moyens.

Le Client est par ailleurs pleinement informé que les Prestations étant exécutées en pleine nature, aucun équipement (casier, malle, meuble divers etc.) ou service de surveillance / gardiennage n'est mis à sa disposition pour entreposer ses affaires personnelles durant l'exécution des Prestations. Le Client est donc seul responsable de la sécurité de ces dernières, et ne saurait à cet égard engager la responsabilité du Prestataire pour un quelconque préjudice relative à celles-ci (vol, détérioration, perte, etc.).

IL EST PRÉCISÉ, COMPTE TENU DE LA NATURE DES PRESTATIONS CONFIEES AU PRESTATAIRE, QUE CE DERNIER N'EST TENU DE MANIERE GENERALE QUE D'UNE OBLIGATION DE MOYENS.

APPLICABLE AUX PROFESSIONNELS : EN AUCUN CAS, LE PRESTATAIRE NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES PRÉJUDICES INDIRECTS, TELS QUE PRÉJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE DONNÉES, PERTE DE COMMANDES, ATTEINTE À L'IMAGE DE MARQUE, TROUBLE COMMERCIAL QUELCONQUE, PERTE DE BÉNÉFICES, DE GAINS ET/OU DE PROFITS, PERTE DE CHANCE, PERTE DE CLIENTS. EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LE MONTANT DES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUI POURRAIENT ÊTRE MIS À LA CHARGE DU PRESTATAIRE EN APPLICATION DES PRÉSENTES, TOUT PRÉJUDICE (CORPOREL ET INCORPOREL) CONFONDU ET CUMULÉ, SI SA RESPONSABILITÉ ÉTAIT ENGAGÉE, NE POURRA EXCÉDER UNE SOMME CORRESPONDANT AU MONTANT HT DE LA PRESTATION EFFECTIVEMENT PAYÉE PAR LE CLIENT ET S'AGISSANT DE LA COMMANDE EN CAUSE.

ARTICLE 11 : INTEGRALITE

Les parties reconnaissent que les présentes Conditions Générales, et le cas échéant le devis, constituent l'intégralité de l'accord conclu entre elles et se substituent à toute offre, disposition ou accord antérieurs, écrits ou verbaux.

ARTICLE 12 : NULLITE

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des Conditions Générales ni altérer la validité de ses autres stipulations.

ARTICLE 13 : RENONCIATION

Le fait que le Prestataire ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des présentes Conditions Générales ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou

temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par le Prestataire aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

ARTICLE 14 : DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 15 : LITIGES

15.1. Applicable aux professionnels

Tous les litiges auxquels les présentes Conditions Générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents.

15.2. Applicable aux consommateurs

En cas de litige, toute réclamation doit être adressée au Prestataire par courrier recommandé avec accusé de réception.

En cas d'échec de la réclamation dans un délai de 30 jours, le Client est informé qu'il peut recourir à une médiation conventionnelle, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

A cet effet, le Client doit saisir le médiateur suivant :

SOCIETE MEDIATION PROFESSIONNELLE
Médiation de la consommation
Médiation professionnelle – Médiateurs associés
24, rue Albert de Mun
33000 BORDEAUX

Le litige ne peut notamment pas être examiné par le médiateur si :

- le Client ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du Prestataire par une réclamation écrite ;
- la demande est manifestement infondée ou abusive ;
- le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- le Client a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du Prestataire ;
- le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

A défaut tous les litiges auxquels les présentes Conditions Générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux français compétents.